



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre

HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 juillet 2023 à
19h30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe
située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de Paul Barriault, maire,

SONT PRÉSENTS :

Marie-Ève Thériault conseillère siège n° 2
Charlotte Cormier conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier conseillère siège n° 5

ABSENCE(S) :

Sylvain Cormier conseiller siège n° 1
Jonathan Blais conseiller siège n° 3
Charles Arsenault conseiller siège n° 6

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Jessy Létourneau, directeur général

INSCRIPTION DES PRÉSENCES

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19h30.

RÉSOLUTION N° 2023-0107 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire les modifications suivantes :

Report :

3.1 Adoption du procès-verbal du 5 juin 2023
8.1 Politique de vente de terrains résidentiels

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec les modifications ci-haut
mentionnées, étant entendu que le point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.



Séance ordinaire du 4 juillet 2023

RÉSOLUTION N° 2023-0108
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 JUIN 2023

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance du 21 juin 2023 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance du 21 juin 2023 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre soit adopté tel que déposé.

RÉSOLUTION N° 2023-0109
LISTE DES COMPTES À PAYER AU 28 JUIN 2023 : APPROBATION

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de 318 444.59 \$ en date du 28 juin 2023.

RÉSOLUTION N° 2023-0110
RÈGLEMENT N°383 « RÈGLEMENT DÉLÉGUANT À CERTAINS FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 352 ET SES AMENDEMENTS » : ADOPTION DU RÈGLEMENT

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné par Le conseiller Jonathan Blais et le dépôt du projet de règlement n°383 lors de la séance du 5 juin 2023;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que le règlement n°383 « RÈGLEMENT DÉLÉGUANT À CERTAINS FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 352 ET SES AMENDEMENTS » soit adopté par le conseil.

RÉSOLUTION N° 2023-0111
LES PETITS CHANTEURS DE BRUXELLES - CONTRIBUTION

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu



Séance ordinaire du 4 juillet 2023

Que la municipalité offre une consommation avec ou sans alcool aux petits chanteurs de Bruxelles sous forme de cocktail de bienvenue.

RÉSOLUTION N° 2023-0112
COMITÉ ENVIRONNEMENT ET EMBELLISSEMENT - PLAN D'ACTION : ADOPTION

CONSIDÉRANT la recommandation du comité environnement et embellissement;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que la municipalité adopte le plan d'action du comité environnement et embellissement tel que déposé.

RÉSOLUTION N° 2023-0113
PORT DE HAVRE-SAINT-PIERRE -BAUX : AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité occupe un espace dans le Portail Pélagie Cormier pour son bureau d'information touristique;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de confirmer cette occupation à l'intérieur d'un bail;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance des projets de baux qui lui a été soumis et qu'il s'en déclare satisfait;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que le conseil municipal autorise le directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, les baux à intervenir avec le Port de Havre-Saint-Pierre relativement à l'occupation d'un espace locatif pour le bureau d'information touristique.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions du public.

RÉSOLUTION N° 2023-0114
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu



Séance ordinaire du 4 juillet 2023

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 20h00.

Havre-Saint-Pierre, le 5 juillet 2023

Paul Barriault, maire

Jessy Létourneau, directeur général